

Vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) : informations générales

La vaccination contre le HPV dans le cadre du Programme de vaccination F W-B

Depuis septembre 2019, la vaccination contre le HPV dans le cadre du Programme de vaccination F W-B a été élargie aux garçons, à la prévention des autres cancers liés à HPV (au-delà du cancer du col de l'utérus), ainsi qu'à la prévention des verrues génitales. **Le vaccin mis à disposition** des professionnels de la santé **dans le cadre du Programme** de vaccination peut être **utilisé pour vacciner tous les adolescents de 13-14 ans** (ou inscrits en 1^{er} différenciée et 2^{ème} secondaire). De plus, pour offrir une opportunité supplémentaire à ceux et celles qui auraient raté cette vaccination, le vaccin du Programme peut également être utilisé lors d'un **rattrapage pour les enfants nés à partir de 2006** (année de naissance de la 1^{ère} cohorte ciblée lors de l'élargissement en 2019 par le Programme) jusqu'à 18 ans inclus.

Pour rappel, les vaccins sont mis à disposition des professionnels de santé qui utilisent la plateforme e-vax pour les commander. Plus d'information sur la commande de vaccins sur : <https://www.e-vax.be/VaccHelp/help/document.html>

Pour savoir comment faire bon usage des vaccins mis à disposition gratuitement : https://www.ccref.org/e-vax/cadre_utilisation_des_vaccins_du%20programme_de_la_FWB_sept2021.pdf

Les schémas de vaccinations ont également évolué au fil du temps et des connaissances scientifiques. D'un schéma en 3 doses, il est passé en 2014 à un schéma en 2 doses pour les moins de 15 ans. Depuis 2020, dans le cadre du Programme de vaccination, et sur base de recommandations scientifiques du Conseil Supérieur de la Santé, **un schéma en 2 doses est recommandé jusqu'à 18 ans inclus** (avis CSS 9606)¹.

La vaccination contre HPV en dehors du Programme de vaccination F W-B, vaccin acheté en pharmacie

¹ Le SAGE, comité d'experts qui conseille l'OMS, mentionne qu'une ou deux doses sont possibles avant 20 ans. Des essais cliniques ont montré l'efficacité d'une dose unique de vaccin HPV contre le cancer du col de l'utérus causé par les types 16 et 18, mais la recherche porte à présent sur la protection, avec une seule dose, contre les autres sérotypes, les cancers autres que celui du col de l'utérus et la protection chez les garçons. Entretemps, même si les avantages programmatiques, logistiques et économiques d'un schéma à une dose sont claires, le schéma recommandé dans le cadre du programme de la FWB reste de deux doses.

L'INAMI propose dans certains cas des remboursements pour certains vaccins. C'est le cas pour le vaccin contre le HPV. Jusqu'au 31 juillet 2022, seules les filles étaient éligibles pour un remboursement jusqu'à la veille des 19 ans.

Ceci a changé depuis **le 1^{er} août 2022, le vaccin est également remboursé pour les garçons jusqu'à la veille des 19 ans.**

Dans le cadre des vaccins achetés en pharmacie, le professionnel de santé peut, soit réaliser un schéma alternatif en 2 doses (comme dans le cadre du Programme de vaccination), soit suivre la notice qui recommande encore un schéma en 3 doses.

En résumé, en date du 1^{er} septembre 2022 :

	Vaccinateurs PSE		Vaccinateurs médecins privés	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Vaccins du programme commandés via e-vax = gratuit	1ère différenciée et 2ème secondaire (quel que soit l'âge) + rattrapage possible pour adolescents nés à partir de 2006 (max 18 ans)		Entre 13 et 14 ans (âge recommandé) ou en rattrapage jusqu'à la veille des 19 ans pour adolescents nés à partir de 2006	
Vaccins prescrit venant d'une pharmacie = payant	Les PSE ne vaccinent pas avec des vaccins achetés en pharmacie		Intervention de l'INAMI à partir de 12 ans jusqu'à la veille des 19 ans	
			Participation limitée de la mutuelle dans le cadre de l'assurance complémentaire	

Dr. Paloma Carrillo-Santistevé
Responsable du Programme de vaccination de la F W-B
Direction Santé ONE